

 <p>Accord sur la Conservation des Albatros et des Pétrels</p>	<p>Neuvième Réunion du Comité consultatif <i>La Serena, Chili, 9 - 13 mai 2016</i></p> <p>Rapport du Secrétariat</p> <p>Secrétariat</p>
---	--

RÉSUMÉ

Le présent rapport donne un aperçu des activités du Secrétariat depuis la Cinquième Réunion des Parties (RdP5).

Au cours de cette période, le Secrétariat s'est appliqué à tisser des relations entre l'Accord et d'autres organisations intergouvernementales et à accroître sa visibilité dans les instances internationales pertinentes. Des protocoles d'entente ou des accords ont été négociés avec la Commission pour la conservation du thon rouge du Sud (CCSBT) et la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), tandis que le protocole d'entente avec la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR) a été prolongé de trois ans. À ce jour, l'ACAP dispose d'accords officiels avec toutes les organisations régionales de gestion de la pêche chargées du thon (ORGPt), ainsi qu'avec d'autres OIG gérant des pêches clés en haute mer.

Autre réalisation notable au cours de cette période, un amendement à la mesure de conservation des oiseaux de mer CMM 2012-07 a également été négocié au sein de la Commission des pêches pour le Pacifique occidental et central (WCPFC). Aux termes de cet amendement, les petits palangriers d'une longueur hors tout inférieure à 24 m qui opèrent au nord de 23°N doivent avoir recours à au moins une des trois mesures d'atténuation recommandées par l'ACAP dans le cadre de la pêche à la palangre pélagique.

RECOMMANDATIONS

Que le Comité consultatif prenne acte des résultats enregistrés par le Secrétariat depuis la RdP5 et :

1. S'il le juge approprié, qu'il suggère des amendements au Programme de travail du Secrétariat (**CC9 Doc 13**).

1. SIEGE DU SECRETARIAT

Le bureau du Secrétariat reste sis au no 27, Salamanca Square, à Battery Point, en Tasmanie.

2. PERSONNEL

Des conseils officiels ont été fournis aux gouvernements australien et tasmanien quant à la nomination du D^r Favero en tant que Secrétaire exécutif de l'ACAP à partir du 1^{er} février 2016. Un soutien a également été apporté pour le déménagement du D^r Favero à Hobart.

3. CONTRATS/CONSULTANTS

Les D^{rs} Marco Favero et Anton Wolfaardt ont continué à contribuer à la mise en œuvre de la stratégie d'engagement des ORGP de l'ACAP sur une base contractuelle (dans le cas du D^r Favero jusqu'à ce qu'il entame son mandat de Secrétaire exécutif). D^r Favero a représenté l'Accord lors de la 89^e réunion de la Commission de l'IATTC. D^r Wolfaardt a représenté l'Accord au sein du groupe de travail sur les écosystèmes et les prises accessoires de la Commission des thons de l'Océan Indien, ainsi que lors du Comité scientifique de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Sud-Est. Oncall Conference Interpreters and Translators a continué à fournir des services d'interprétation et de traduction pour l'Accord.

4. DETACHEMENTS/STAGES

Quatre étudiants en traduction et en interprétation de la Monash University et de l'University of New South Wales ont effectué un stage au sein du Secrétariat pendant une semaine en février 2016.

5. ACTIVITÉS IMPORTANTES/RESULTATS

5.1. Relations avec d'autres organisations internationales

Depuis la RdP5, le Secrétariat s'est appliqué à tisser et à officialiser des relations entre l'Accord et d'autres organisations intergouvernementales (OIG). Il a enregistré un certain succès à cet égard : des accords ont été conclus avec plusieurs ORGP, comme demandé par les Parties lors de la RdP5.

5.2. Guide d'identification des captures accessoires des oiseaux marins

Les versions française, espagnole, portugaise, chinoise, coréenne, taïwanaise et japonaise du Guide d'identification de l'ACAP des captures accessoires des oiseaux marins ont également été achevées et plusieurs copies ont été distribuées aux délégués lors de réunions ou transmises à d'autres parties intéressées.

5.3. Représentation aux réunions d'autres organisations internationales

Outre les réunions des ORGP auxquelles ont assisté les D^{rs} Favero et Wolfaardt, M. Warren Papworth, le précédent Secrétaire exécutif, a représenté l'Accord lors :

- de l'Atelier de rapports et de surveillance électronique du WCPFC
- de la 2^e réunion du Comité directeur de Common Oceans – Gestion durable de la pêche des thonidés
- de la 11^e réunion du Comité scientifique du WCPFC
- du 20^e anniversaire du Code de conduite de la FAO
- de la 22^e réunion annuelle de la Commission de la CCSBT
- de la 34^e réunion de la Commission de la CCAMLR
- de la 24^e réunion ordinaire de la Commission de la CICTA
- de la 12^e session ordinaire de la Commission de la WCPFC

L'agent scientifique de l'Accord, le D^r Wieslawa Misiak, a représenté l'Accord lors :

- de la 34^e réunion du Comité scientifique de la CCAMLR
- du 2^e Congrès mondial sur les oiseaux marins

5.4. Accords avec d'autres organisations internationales

Tel que susmentionné, au cours des six derniers mois, des accords ont été négociés avec la CCSBT et la CICTA, et le PdE avec la CCAMLR a été prolongé de trois ans. La négociation réussie d'un accord avec la CICTA est particulièrement remarquable, en ceci que cette organisation n'a conclu que très peu d'accords avec d'autres OIG. Étant donné que la CICTA préfère utiliser le terme « Lignes directrices » pour ses accords, et non « Protocole d'entente », il a été demandé aux Parties à travers la Circulaire PCNA 2015-11 d'approuver ce changement - et plusieurs autres - apportés au modèle de Protocole d'entente adopté lors de la RdP3. Toutes les réponses reçues étaient favorables au texte modifié; celui-ci a par conséquent été approuvé et diffusé (Circulaire PCNA 2016-03). Le Secrétariat a pris ses dispositions pour l'échange des exemplaires signés entre les deux organisations. La présence des Parties de l'ACAP lors de la réunion, ainsi que celle des représentants du Japon et des États-Unis, a été déterminante dans l'adoption de cet Accord avec la CICTA.

5.5. Adhésion de nouvelles Parties

Le Secrétariat a communiqué de manière intensive, tant de manière électronique qu'en marge de réunions internationales auxquelles il a assisté, avec plusieurs États de l'aire de répartition en vue de leur éventuelle adhésion à l'Accord. Voici un bref résumé des progrès réalisés :

Pays-Bas – Les réunions en marge de la XXXIV^e CCAMLR avec M. Martijn Peijs, du Département de la nature et de la biodiversité, ont été très prometteuses. M. Peijs a fait savoir que les Pays-Bas pourraient envisager une adhésion à l'ACAP au cours des trois prochaines années.

États-Unis – Certains membres de la Chambre des Représentants et du Sénat plaident désormais en faveur d'une adhésion des États-Unis à l'ACAP, ce qui est essentiel pour progresser au niveau législatif. En février 2016, un membre du Congrès a déposé un projet

de loi visant à mettre en vigueur l'ACAP. La poursuite de la mise en œuvre de cette législation et l'avis du Sénat en vue de la ratification et de l'adhésion à l'ACAP devront avoir lieu sous l'actuelle administration, dont le mandat expire cette année. Dans le cas contraire, le projet de loi devra être réintroduit lors du prochain Congrès. Le Secrétariat s'est attelé en collaboration avec plusieurs Parties et Agents de l'ACAP à transmettre les informations utiles tant aux Départements/Agences fédéraux qu'au personnel des bureaux de politiciens fédéraux.

Namibie – des progrès ont été réalisés pour que la Namibie devienne Partie à l'Accord. Lors de la RdP5, D^r Hannes Holtzhausen a fait savoir à la réunion que le gouvernement de la Namibie soutenait l'adhésion à l'Accord et qu'il était attendu que le Parlement namibien approuve sous peu cette décision.

Pologne – Des débats ont eu lieu en marge du XXXIV^e CS de la CCAMLR avec D^r Anna Kidawa de l'Académie des sciences de Pologne. Davantage d'informations ont été demandées sur les activités de l'Accord et les implications financières pour les Parties.

Mexique – Une correspondance a été entretenue avec D^r Alfonso Aguirre-Muñoz et Federico Méndez-Sánchez, du CSO mexicain Grupo de Ecología y Conservación de Islas (GECI), en vue de renforcer les contacts entre l'ACAP et la communauté de chercheurs au Mexique et de contribuer à établir notre réseau au sein du gouvernement mexicain.

6. RAPPORTS FINANCIERS

Les états financiers contrôlés pour l'exercice financier de 2015 ont été transmis aux Parties de l'ACAP pour le 30 septembre 2015, conformément aux règles financières 10.2 et 11.3.

Un Rapport financier intérimaire pour l'exercice financier 2016 a été préparé et est soumis pour information/action au Comité consultatif sous la cote CC9 Doc 08 (une révision de ce document sera préparée avant la réunion). À l'heure actuelle, les dépenses ne dépassent pas les crédits budgétaires et les fonds disponibles sont suffisants pour couvrir tous les engagements prévus pour l'exercice financier en cours.